

QU'EST-CE QU'UN FRANÇAIS ?

Objet de croyance plus que de connaissance, sujet de nombreux affrontements politiques et juridiques, la nationalité française n'avait jamais vu son histoire reconstituée, analysée, interprétée. Avec cet ouvrage, voici chose faite.

Deux siècles de batailles mettant en scène Napoléon, Clemenceau, de Gaulle, mais aussi des figures ignorées, Tronchet, Barthou, Honnorat, René Cassin ou Pierre-Henri Teitgen, nous font découvrir la face cachée d'une autre histoire de France.

1803 : contre l'avis de Napoléon, en rupture avec le droit du sol qui dominait sous l'Ancien Régime et durant la Révolution, le Code civil fait prévaloir le principe du droit du sang. La nationalité se transmet désormais, comme le nom de famille, par la filiation. 1889 : la France, devenue pays d'immigration, attribue sa nationalité aux enfants nés et éduqués en France. C'est le retour du *jus soli*. En 1927 enfin, démographie oblige, la nationalité s'ouvre massivement aux immigrés qui le désirent, par la naturalisation ou le mariage.

Chacune de ces étapes n'a été franchie qu'au prix d'une régression des droits de certains Français : en 1803, la nationalité est un attribut de l'homme, au détriment de la femme (qui devient étrangère en épousant un étranger). En 1889, un statut de plus en plus infériorisé est imposé aux musulmans d'Algérie. En 1927 enfin, l'ouverture de la naturalisation a pour contrepartie la restriction des droits des naturalisés.

Mais surtout, à partir de 1940, se produisent de véritables « crises ethniques » de la nationalité : antisémite sous Vichy, racialisiste à la Libération, anti-musulmane plus récemment.

Aujourd'hui, ces crises difficilement surmontées, le droit de la nationalité française réalise peu ou prou le programme que Napoléon Bonaparte lui avait fixé : embrasser sans discrimination – par le sol, la filiation, le mariage ou la résidence – le plus de Français possible.

Patrick Weil est directeur de recherche au CNRS (Centre d'Histoire sociale du XX^e siècle, université de Paris-I). Il est notamment l'auteur de La France et ses étrangers, l'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours (Calmann-Lévy, 1991, Folio-Gallimard, 1995).

<i>Sigles et abréviations</i>	7
<i>INTRODUCTION</i>	9
I^{re} PARTIE - LA CONSTRUCTION D'UN DROIT MODERNE DE LA NATIONALITÉ	
<i>Chapitre 1 - DE L'ANCIEN RÉGIME AU CODE CIVIL : LES DEUX RÉVOLUTIONS DU FRANÇAIS</i>	17
1790-1791 : la définition du Français entre dans la Constitution	19
1790-1795 : deux façons d'accéder à la qualité de Français, citoyenneté d'honneur	20
... Et naturalisation automatique	23
1803 : la nationalité entre dans le Code civil	26
<i>Jus sanguinis</i> ou <i>jus soli</i>	27
Une défaite de Bonaparte.	33
<i>Chapitre 2 - COMMENT S'EST IMPOSÉ LE DROIT DU SOL (1803- 1889)</i>	37
Un statut attractif : l'admission à domicile	40
Une naturalisation de plus en plus dissuasive	42
L'intermède de 1848	44
Une double entrave (1849-1889)	45
Les enfants d'étrangers et la conscription : un problème national	48
Les obstacles à la révision du Code civil	50
Imposer aux enfants nés en France l'égalité des devoirs	53
Les restrictions à l'égard des étrangers	58
1889 : la réinvention d'un <i>jus soli</i> républicain... en métropole	60
<i>Chapitre 3 - LA NATURALISATION AU SECOURS DE LA NATION (1889-1940)</i>	63

L'avènement du bureau du Sceau	64
Un objectif : l'« intégration » de la seconde génération	67
La Grande Guerre : méfiance et soupçons	69
L'impératif démographique	72
1927 : consensus autour d'un projet audacieux	76
Des Français papier ?	79
Populationnisme contre sélection par l'origine : le combat des années 1930	81
Sus aux réfugiés !	87
La naturalisation quand même !	91

II^e PARTIE – LES CRISES ETHNIQUES DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Chapitre 4 – VICHY : UNE POLITIQUE RACISTE DE LA NATIONALITÉ

Le projet manqué de nouveau Code de la nationalité (1940-1943)	101
Empêcher les « indésirables » de devenir français	112
La cible des dénaturalisations : les juifs	117

Chapitre 5 – LE DIFFICILE RÉTABLISSEMENT DE LA LÉGISLATION RÉPUBLICAINE

Les registres de la France Libre	135
La difficile abrogation des « lois » de Vichy	138
Le retour de l'approche ethnique	141
La défaite de Georges Mauco	146
Un nouveau Code de la nationalité	150
Les naturalisations contre l'enfance surveillée	153
Nouveau ministère, nouveaux critères ?	155
1953-1973 : vingt ans de libéralisme	160

Chapitre 6 – LA CRISE ALGÉRIENNE DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Dix ans pour garantir le statut des immigrés nord-africains (1974-1984)	167
Le vrai enjeu de la nationalité : la seconde génération	168
La droite radicalisée	170
Une commission de « sages »	174
Manifester sa volonté ?	175
La recherche d'une nouvelle synthèse	178
Conclusion	182

III^e PARTIE – LA NATIONALITÉ EN COMPARAISON ET EN PRATIQUE

<i>Chapitre 7 – JUS SOLI VS. JUS SANGUINIS : LA FAUSSE OPPOSITION DES DROITS FRANÇAIS ET ALLEMAND</i>	187
L'influence française sur le droit prussien (1830-1842)	188
Ni racisme, ni nationalisme : le règne des juristes	193
Emprunts et transferts	195
Le droit de la nationalité indépendant de la conception de la nation . .	197
L'identification du <i>jus sanguinis</i> à l'Allemagne raciale : analyse d'une repré- sentation	200
Le droit à la nationalité allemande au XX ^e siècle	203
Immigration et nationalité : la convergence européenne	206
<i>Chapitre 8 – LES FRANÇAIS DISCRIMINÉS</i>	211
Le statut de la femme en droit de la nationalité : une égalité tardive .	212
Le Code civil : une régression	213
Les transformatoins du droit de la femme mariée : une comparaison France-Etats-Unis	214
Plus de 100 000 Françaises devenues étrangères	218
La loi de 1927 : la connexion entre féministes et populationnistes . .	219
Un nouveau recul (1927-1973)	222
Les colonisés d'Algérie	225
De la porte fermée à l'ouverture au compte-gouttes	225
Le décret Crémieux et la « naturalisation » des juifs	227
Les étrangers plutôt que les musulmans	229
Le statut d'infériorité des indigènes musulmans	232
La dénaturation de la nationalité	234
La réforme ratée de 1919	238
De 1920 à 1962 : les droits sans la pleine nationalité	240
Les incapacités du naturalisé	244
L'infériorité traditionnelle du naturalisé	244
Les incapacités professionnelles comme contrepartie de la naturalisa- tion de masse ?	245
<i>Chapitre 9 – COMMENT DEVIENT-ON OU RESTE-T-ON FRAN- ÇAIS? LA NATIONALITÉ FRANÇAISE EN PRATIQUE</i>	247
Deux procédures largement ouvertes : le mariage	248
... et la naissance en France	249
Les contradictions de la naturalisation	249
Le circuit d'un dossier de naturalisation	252

L'acceptation de la double nationalité	256
<i>Le jus sanguinis ad vitam aeternam</i>	257
La déchéance, une contrepartie du libéralisme	259
Comment prouver sa nationalité française?	264
Le certificat de nationalité	265
Les Alsaciens-Lorrains et la possession d'état	267
<i>CONCLUSION GÉNÉRALE</i>	271
<i>Notes</i>	277
<i>Remerciements</i>	345
Annexes	347
Sources	373
Bibliographie	381
Index des noms	389
Index thématique	399
Glossaire	403